

**4 Économie**

**Visite des chantiers d'Olam Gabon / La Zone économique à régime privilégié (ZERP) de Nkok**

**Une cité presque parfaite**

F.B.E.M  
Libreville / Gabon

LA Zone économique à régime privilégié (ZERP) de Nkok a bien évolué depuis sa création il y a six ans. Né de la décision du président Ali Bongo Ondimba d'interdire l'importation de grumes avant toute transformation locale, cet espace, situé à 27 kilomètres de Libreville, offre désormais l'aspect d'une belle cité industrielle et multi-sectorielle. Avec, entre autres, 99 entreprises déjà enregistrées en son sein, dont 25 aujourd'hui opérationnelles. Des usines qui opèrent majoritairement dans les domaines de la métallurgie et de la transformation du bois. Pour être aussi attrayante, la ZERP offre une batterie de mesures incitatives aux entreprises désireuses de s'y installer. Parmi celles-ci, une exonération de taxes douanières et fiscales les dix premières années, un guichet unique regroupant l'ensemble des administrations intervenant dans le secteur industriel et la création d'entreprises,



Photo : F.B.E.M

**Le fer à construction produit dans les "Acieries du Gabon", entreprise métallurgique de la ZERP.**



Photo : F.B.E.M

**Ici, construction et emballage des tables-bancs, au sein d'une entreprise de transformation du bois.**

une accessibilité par plusieurs voies (fluviale, ferroviaire et terrestre), des installations hydroélectriques prêtes à l'usage, etc.

Mais voilà, dans cet environnement "très attractif", comme l'a qualifié un responsable d'entreprise, jeudi dernier, un élément fait un peu tâche : celui du déficit d'une main-d'œuvre qualifiée sur le plan local. Notamment dans les principaux domaines industriels de la ZERP (métiers du bois, métallurgie). Le coordonnateur prospecteur de la GSEZ, - entité qui gère la zone économique - l'a d'ailleurs reconnu au



Photo : F.B.E.M

**A côté des zones administratives et industrielles, la ZERP dispose aussi en son sein d'une zone résidentielle.**

cours de sa présentation de la zone à la presse. Il s'agit d'un manquement qui pourrait freiner certains investisseurs dans

leur ardeur, croit savoir ce spécialiste.

Heureusement, a-t-il poursuivi, la mise en place de telles zones franches a né-

cessité 20 à 25 ans dans plusieurs autres endroits du monde. Comme pour dire que la résolution de cette question de la main-d'œuvre qualifiée, comme les pouvoirs publics tentent présentement de le faire à travers des systèmes tels que l'apprentissage Dual pour les lycées techniques du Gabon, permettra certainement à la ZERP d'être encore plus compétitive. Avec elle, l'ensemble du tissu industriel gabonais.

La ZERP compte un peu plus de 1000 employés. Elle est gérée par la GSEZ, agissant au compte du partenariat public-privé entre Olam et l'Etat gabonais.

**Les ministres en charge de l'Industrie à la Zerp**

**Recueillir les préoccupations des opérateurs économiques**

F.A.  
Ntoum/Gabon

LE ministre en charge de l'Industrie, Madeleine Berre accompagnée de sa déléguée, Irène Lindzondzo, s'est rendue, hier, à la Zone économique à régime privilégié (Zerp) de Nkok, située dans la commune de Ntoum. Ce déplacement avait pour but de rencontrer les opérateurs économiques, afin d'échanger avec ces derniers. « Nous sommes venus discuter avec eux pour recueillir leurs préoccupations, afin qu'ensemble nous puissions y trouver très rapidement des solutions et renforcer ainsi la confiance entre nous », a déclaré Madeleine Berre. Parmi les difficultés, celles rencontrées au niveau de

la douane, de l'exploitation du marché sous-régional et d'approvisionnement en matières premières, dont le bois. Selon un opérateur économique, « certaines entreprises peuvent rester environ un mois sans cette matière première qui est le bois. »

« Aujourd'hui au Gabon, nous avons l'ambition de mettre en place une véritable politique d'industrialisation dans les secteurs du bois et de l'agriculture. Donc, venir vers les industries, recueillir leurs préoccupations nous permettra également de leur dire, en toute transparence, ce qui est faisable ou pas. Car notre métier est de les accompagner, mais aussi de nous assurer de la rentabilité de leurs industries », a précisé le ministre de l'Industrie. En plus des échanges avec



Photo : F.A.

**Les ministres se sont entretenus avec les opérateurs économiques de la Zerp de Nkok.**

ces opérateurs, les ministres ont également effectué des visites dans certaines entreprises de bois et d'aciérie, ainsi qu'au guichet unique instauré dans cette zone. Lequel compte, selon l'administrateur-directeur général, Gabriel Ntougou, près de 16 administrations. Il s'agit, entre autres, de la Douane, les Impôts, la CNSS, le CGC, le

Bureau forêt environnement et industrie du bois. « Toutes ces administrations sont impliquées dans la vie de l'activité industrielle. Les opérateurs n'ont plus besoin de se déplacer pour être en règle. Tout se passe sur place », a expliqué M. Ntougou. Malheureusement, ces bureaux ne sont pas ouverts aux riverains de la Zerp de

Nkok. S'agissant de l'évolution de la Zerp de Nkok qui, techniquement et juridiquement, a été mise en fonction en 2012, selon l'administrateur général, cette zone connaît, à ce jour, une occupation de près de 87 %. « On peut dire que l'attraction de la zone économique est très forte. Nkok fonctionne comme une véritable plateforme industrielle où les opérateurs économiques peuvent très facilement s'y intégrer, parce qu'au niveau de l'autorité administrative, nous simplifions toutes les démarches administratives qui vont dans le sens de la création, du suivi et du fonctionnement des entreprises. Aujourd'hui, il est très facile d'accéder à la zone et d'y réaliser ses investissements », a conclu Gabriel Ntougou.

**Brèves**

**Kenya/ Construction d'un parc industriel sino-africain**

Un consortium composé de deux entreprises chinoises, CIFAL International et China International Investment, va investir 200 millions \$ pour la construction d'un parc industriel sino-africain dans la zone franche industrielle de Athi River, située près de Nairobi au Kenya. C'est l'entreprise chinoise Qingjian International Group qui va construire ce parc, sur un espace 200 000 mètres carrés. Le projet comporte quatre phases et va durer trois ans. Dans la première phase, le parc lancera des industries médicales, chimiques, cosmétiques, alimentaires, machines, matériaux de construction, produits agricoles, papeterie de bureau, papier, textile, pièces automobiles, chaussures et chapeaux, meubles et électroménager.

**Afrique/ Le Fegace a un nouveau patron**

Le Fonds africain de garantie et de coopération économique (Fegace) a une nouvelle patronne depuis le 6 janvier. Il s'agit de l'Ivoirienne Minafou Fanta Coulibaly-Kone. Précédemment conseiller spécial du ministre ivoirien en charge de l'Économie et des Finances, le nouveau directeur général veut relancer le volet opérationnel et le développement dudit Fonds. A noter que le Fegace est une institution financière internationale spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés.

**Nigeria/ Le transporteur aérien Medview en bourse**

Le transporteur aérien nigérian Medview Airlines devrait arriver sur le Nigerian Stock Exchange d'ici la fin du mois de janvier 2017, apprend-on de sources concordantes reprises par des médias locaux au Nigéria. Le conseil en charge de se prononcer sur les introductions au sein du marché financier nigérian a marqué son accord, mais aucune date n'est donnée de manière certaine. Medview introduira directement ses 9,7 milliards d'actions à 1,5 naira, soit trois fois leur valeur comptable qui est de seulement 50 kobos (centimes de nairas).

Rassemblées par I. M'B.

COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 13/01/2017				FIXING		VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du				
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957					
USD	1,0679	1USD =	614,249	1 USD	635,748	<b>CAC 40</b>	13/01/2017	4 872,13		
CAD	1,3944	1CAD =	470,422	1 CAD	494,835	<b>DOW JONES</b>	13/01/2017	19 806,97		
JPY	121,6900	1JPY =	5,390	100 JPY	560,536					
GBP	0,8684	1GBP =	755,337	1 GBP	788,297					
CHF	1,0742	1CHF =	610,647	100 CHF	63 926,64					
ZAR	14,3476	1ZAR =	45,719	100 ZAR	4 754,22					
MAD	10,7114	1MAD =	61,239	MAD	63,68					
CNY	7,3621	1CNY =	89,099	1CNY	91,77					
KES	110,8700	1KES =	5,916	1KES	6,09					

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
13 Janvier 2017: **55,83**

**CHANGES**  
Union Gabonaise de Banque  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>